



106465 - Atteint de tuberculeuse, il ne peut pas observer le jeûne

question

Voici un malade souffrant de la tuberculeuse pulmonaire depuis trois ans. Deux médecins musulmans ont attesté qu'il ne peut pas supporter le jeûne..Lui est il permis de ne pas l'observer en Ramadan?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Deux médecins musulmans ayant confirmé que le jeûne porte atteinte à l'intéressé, il lui est permis de ne pas l'observer, quitte à rattraper le jeûne une fois guéri, s'il plaît à Allah. Fatwa Cheikh Muhammad ibn Ibrahim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) (4/181-182). S'il se trouve définitivement incapable d'observer le jeûne, il doit nourrir un pauvre pour chaque jour de jeûne.